

**RAPPORT
DU
VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL
ONTARIO
Kevin Lundstrom
15 mars – 2 septembre 2019**

Sections locales du STSE en Ontario faisant partie de mon portefeuille

Section 00009

Représente les membres à l'Agence de la santé publique du Canada et aux Services aux Autochtones Canada dans les régions de Toronto (180 Queen Street, 2301 Midland Ave., aéroport Pearson, GTA), Orillia, Barrie, Peterborough et Hamilton

- Exemples de préoccupations exprimées en milieu de travail : 1. rupture importante signalée des réunions/de la structure du CCSP pour les trois groupes d'employé(e)s des ministères (ASPC, SC et SAC) ; 2. ingérence accrue dans les RT dans la plupart des secteurs ; 3. augmentation des cas de violence en milieu de travail et représailles à l'encontre d'employé(e)s à la suite de plaintes connexes et du mauvais suivi de certaines plaintes par les RT/la SST des ministères ; 4. âgisme ; 5. vif intérêt pour la négociation collective et les mises à jour concernant Phoenix. Il y a actuellement des griefs, des plaintes pour violence au travail et des plaintes devant la Commission canadienne des droits de la personne.
- La section locale était pleinement représentée à la Conférence régionale de l'Ontario du STSE de juin à Guelph. Elle a inscrit un participant à la Conférence des président(e) d'octobre. Son AGA aura lieu au début de l'année 2020. L'organisation d'un dîner annuel entre les VPR et les membres disponibles de son Exécutif est en suspens, en attendant de discuter de questions relatives aux affaires et au développement. La section locale collabore avec l'AFPC pour répondre à plusieurs besoins de formation liés à la planification de la relève. Elle est très active et participe aux CSP et à la SST locales et régionales ainsi qu'aux GTAC, CMAH, Comité de la fierté, Comité des femmes, etc. Des discussions sont en cours sur les lieux de travail des employé(e)s et les relations de travail alternatives, alors que les milieux de travail sont regroupés et qu'une analyse de l'espace est en cours.

Section 00023

Représente les membres des Services aux Autochtones Canada dans les régions de Sioux Lookout et de Big Trout Lake

- Il s'agit d'un des lieux de travail les plus difficiles pour les membres confrontés à des situations systémiques et difficiles, des obstacles, des problèmes de personnel, un manque de transparence et du harcèlement/de la discrimination contre des employé(e)s sélectionné(e)s. Toute formation supplémentaire serait recommandée et appréciée. La décentralisation est une préoccupation constante. La section locale compte plusieurs comités actifs, notamment ceux des CCSP, de la SST et du transfert des responsabilités. Le président a démissionné au printemps 2019. Le vice-président est devenu président. Le nouveau président peut choisir de ne pas se présenter à une assemblée générale en octobre. La section locale n'enverra pas de participant à la Conférence des président(e)s d'octobre 2019 car le président ne sera pas disponible et la section locale n'a pas pu organiser de réunion pour remplacer le poste de vice-président. La section locale était représentée à la Conférence régionale du SYSE de juin à Guelph. Il y a actuellement des griefs, des plaintes pour violence au travail et des plaintes devant la Commission canadienne des droits de la personne.
- La section locale a demandé la tenue d'une AGA dès le début octobre. Un suivi procédural est toujours nécessaire depuis l'AGA de février 2019. Il est recommandé de former les membres de l'Exécutif de la section aux procédures à suivre pour diriger les AGA. Exemples de problèmes soulevés sur les lieux de travail : 1) dotation en personnel - manque de transparence, de communication, d'injustice ; 2) problèmes de remboursement des cotisations lié au système Phénix - frustration des membres ; 3) gestionnaires qui sont également membres et agissent en tant que gestionnaires en matière de SST et de CSP – recherche d'une liste indiquant les gestionnaires exemptés ; 4) informations opportunes sur le transfert des responsabilités et leur impact sur le personnel actuel ; 5) heures supplémentaires imposées les fins de semaine pour certain(e)s employé(e)s de la DGSPNI au lieu d'embaucher des personnes pour assurer cette couverture.

Section 00032

Représente les membres de l'Agence de la santé publique du Canada et des Services aux Autochtones Canada dans les régions de Guelph, Brantford, London, et celles des Six Nations.

- Beaucoup de nouveautés concernant cette section locale, notamment une amélioration du travail des CCSP et de la SST. Un membre de l'exécutif de la section locale est également président du Conseil régional de l'AFPC du sud-ouest de l'Ontario et assure de bonnes liaisons entre le STSE et l'AFPC dans cette région. Merci d'avoir accepté d'accueillir la Conférence régionale de l'Ontario de juin 2019. Il y a eu des problèmes et des pressions liés au déménagement en juin de quatre immeubles de Guelph dans un lieu de travail. La section locale travaille sur la sensibilisation de la section locale aux membres hors site. La section locale était représentée à la Conférence régionale du STSE de juin à Guelph. Elle a inscrit un participant à la Conférence des président(e)s d'octobre 2019, et a beaucoup contribué aux préparatifs de la Conférence de Guelph. L'AGA se tiendra au début de 2020.

- Exemples de préoccupations exprimées : 1. Problèmes de cotisations causés par le système Phénix ; 2. Discrimination, harcèlement et intimidation dont sont victimes des membres ; 3) Négociations collectives. La section locale fait maintenant partie des appels du Comité de transfert des responsabilités en raison de son travail proactif.

Section 00035

Représente les membres des Services aux Autochtones Canada dans les régions de Tunder Baya, Kenora, Fort Frances, Geraldton, et des Premières Nations de Fort William.

- La section locale a un site de travail principal à Tunder Baya et des bureaux plus petits à Kenora, Fort Frances et Geraldton. Pendant de nombreux mois, de petits changements ont eu lieu, certains membres s'étant déplacés sur un chantier situé à 16 km de la Première nation de Fort William. Certain(e)s employé(e)s s'inquiètent du stress lié à la délocalisation des bureaux dans un lieu beaucoup plus éloigné. La section locale a indiqué que les réunions du CCSP ne semblaient pas donner les réponses nécessaires et que le transfert des responsabilités suscitait de réelles inquiétudes, avec la perte d'un poste et d'autres à venir. Il y a beaucoup de problèmes de dotation. La section locale était pleinement représentée à la Conférence régionale de juin à Guelph. Elle a inscrit un participant à la Conférence des président(e)s d'octobre 2019. La date de l'AGA n'a pas encore été arrêtée. Un dîner annuel avec les dirigeant(e)s de la section est prévu pour y discuter des questions relatives aux affaires et au développement. La section locale intègre de plus en plus les comités existants de l'AFPC et les événements syndicaux communautaires. Elle est bien engagée auprès du bureau régional de l'AFPC et continue de suivre la formation disponible. La section est reliée au NO - Conseil de région, Comité des femmes, prochain CMD et Cercle des peuples autochtones. Elle participe activement à la vie de la communauté dans le cadre d'un petit déjeuner sur la diversité, et à divers événements liés à la campagne sur les femmes et jeunes filles autochtones assassinées et disparues, à Tunder Baya.
- Exemples de préoccupations exprimées en milieu de travail : Plaintes pour violence - harcèlement/discrimination ; 2. Dotation en personnel - manque de transparence, communication, cohérence dans certaines sections ; 3) Informations opportunes sur le transfert des responsabilités et l'impact sur le personnel en poste.

Section 00040

Représente les membres des Services aux Autochtones Canada dans les régions de Sudbury, Timmins et Sault Ste. Marie.

- La section locale a apprécié que Shimen ait permis de clarifier la nécessité de renvoyer un document papier d'une page pour rectifier un obstacle à l'AGA. La section locale a donc tenu une AGA très réussie en mai à laquelle des nouveaux membres ont été élus. Les remises sur les cotisations ont été corrigées. La plupart des membres locaux

appartiennent à un groupe professionnel qui connaît de nombreux problèmes de déplacements pour affaires et autres préoccupations spécifiques. Il existe de graves enjeux en cours concernant la dotation. La section locale a indiqué que les réunions du CCSP ne semblent pas donner les réponses nécessaires et que des problèmes de décentralisation existent. Le nombre de membres de la section locale est faible à l'heure actuelle, mais devrait augmenter avec les mesures de dotation en attente. La section est très active en ce qui concerne les réunions sur le transfert des responsabilités, le CCSP et le CSST. Elle a discuté des possibilités de fusion car elle est d'avis que le STSE peut imposer des fusions aux sections locales actives dont l'effectif est inférieur à 10 membres. La section locale n'a pas été en mesure d'avoir une représentation à la Conférence régionale de juin à Guelph en raison de sa date. Elle a inscrit un participant à la Conférence des président(e)s d'octobre 2019. Il y a eu un dîner annuel entre les VPR et les membres de l'Exécutif de la section qui étaient disponibles en mai pour discuter de questions relatives aux affaires et au développement.

- Exemples de problèmes liés au lieu de travail : 1. Dotation ; 2. Décentralisation ; 3. Soutien du STSE pour résoudre certains problèmes de travail de longue date.

Activités du VPR

Activités en cours axées sur la planification, la mise en œuvre et le suivi de la Conférence régionale du STSE de l'Ontario du 25 au 27 juin. Dans l'ensemble, la conférence a été très réussie. Parmi les conférenciers invités figuraient Stephen Vanneste (STSE), Sharon DeSousa (VPER de l'AFPC), Joan-Ann Gravesande (représentante régionale de l'AFPC) et Angela Heeley (Association canadienne pour la santé mentale).

La structure et l'efficacité du CCSP régional fonctionnaient auparavant, mais semblent être totalement inefficaces à l'heure actuelle. La planification et la mobilisation des RT pour limiter le contenu et la diversité des points de l'ordre du jour du STSE sont très évidentes et interfèrent avec la plupart des secteurs d'activité du Syndicat.

Les cas de violence en milieu de travail augmentent partout en Ontario, et on observe la perception d'une ingérence, de la diffusion de fausses informations ou encore d'une mauvaise direction de la part des RT sur les procédures appropriées et le respect du processus. On a aussi noté que la DSST du Ministère fournit parfois des informations qui semblent biaisées.

Il y a eu des réunions du Conseil national et des comités du 8 au 11 avril 2019, et les rapports/documents du Conseil régional ont été remplis. Le travail touchant les négociations collectives a été effectué et des mises à jour fournies lors du suivi.

Le ministère n'a fourni aucun suivi connu sur le vol de dossiers de membres de Sioux Lookout. Un soutien continu du STSE au niveau national est essentiel.

Il existe de bonnes relations de travail, une représentation interministérielle et un partage de la charge de travail du VPR et de son suppléant, ce qui a eu des avantages évidents.

La réintégration des courtes téléconférences du président de l'Ontario avec les VPR et le président national est appuyée. L'amélioration de la communication est considérée comme une pratique commerciale positive et normale. Tout le monde peut apprendre en travaillant plus étroitement ensemble, ce qui est perçu comme une victoire.

Plusieurs membres ont signalé un manque de soutien de la part des AR de l'AFPC sur des questions spécifiques et des préoccupations concernant le fait que l'AFPC représente les membres du STSE au détriment d'autres membres du STSE contre l'orientation donnée par Chris Alyward en consultation avec Todd Panas. Comme indiqué dans un précédent rapport, nous constatons de plus en plus qu'en Ontario, l'AFPC prend en charge la représentation de ses membres sans fournir d'informations de courtoisie au STSE. La représentation devrait idéalement se faire au niveau des Éléments. Il est entendu que les membres peuvent chercher à se faire représenter comme ils le souhaitent, mais que des sections distinctes du même syndicat ne travaillent pas les unes contre les autres, mais plutôt devraient être plus axées sur la résolution pour être proactives. De manière troublante, dans certaines de ces situations l'AFPC soutient les chefs d'équipe/superviseurs qui sont membres, mais obtient également le soutien des RT pendant que le STSE soutient les membres du personnel/membres victimes de harcèlement et d'intimidation.

Le VPR a encouragé les sections locales à réfléchir aux besoins en formation et à demander, si nécessaire, un montant de 1 500,00 \$ au STSE.

Les sections locales ont exprimé un manque de soutien à l'idée d'une proposition du Comité de la structure visant à scinder la région de l'Ontario en deux parties et à réaligner la partie nord-ouest avec le Manitoba - comme cela avait été fait auparavant avec succès, ce qui modifiera la relation hiérarchique régionale axée sur la gestion, ainsi que certaines lois provinciales.

Promotion de la Conférence nationale des président(e)s du 1 au 3 octobre et réception de suggestions de points à inscrire à son ordre du jour, de la part de membres, notamment les suivants :

1. Le point sur le cadre du Comité syndical-patronal (CSP)

-dernières nouvelles sur les ententes nationales avec le STSE sur la normalisation des mandats des CCSP ;

-discussion des points acceptables à inscrire à l'ordre du jour des CCSP et CSST par rapport aux CCSP nationaux/des directions générales, et des CCSP des RH en fonction des ententes entre le STSE et les ministères ;

-précisions sur les limites du rôle de RT dans les CCSP et CCSST.

2. Ingérence des Relations de travail

- comment signaler toute ingérence inacceptable des RT et en discuter ;
- comment aborder la question d'une meilleure coordination de la part des RT pour diriger les gestionnaires contre les représentant(e)s élu(e)s et les membres du STSE ;
- y a-t-il des mécanismes recommandés ?

3. Mise en valeur des sections locales du STSE

- existe-t-il des possibilités pour des cours de mise en valeur/formation du STSE au niveau local, en dehors des conférences régionales et des conférences des président(e)s des STSE ?

4. Prochains changements attendus à la législation

- à la Partie 2 du CCT-Violence dans le milieu de travail – ce que cela signifie pour les membres.

Les VPR et leurs suppléant(e)s demeurent très préoccupé(e)s dans tous les ministères par le fait que nos membres ne sont pas entendus, qu'ils sont traités injustement, et que le harcèlement et l'intimidation de la part de la direction augmentent. Comme je l'ai déjà dit, le soutien du Syndicat dans certains lieux de travail semble diminuer, suscitant la crainte chez nos membres d'assister à des AG, de poser des questions relatives aux syndicats, de manifester leur soutien à nos équipes de négociation ou d'utiliser des affiches de l'AFPC dans leur bureau.

L'aide et l'information venant des représentant(e)s et du personnel du STSE sur les préoccupations et autres inquiétudes des membres, sont toujours fort appréciées.

J'espère que tout le monde passe une bonne année !

Merci

Kevin Lundstrom